

DEMANDE D'AIDE BOURSE VACANCES 2019

Pour information, les aides sont attribuées dans la limite des possibilités budgétaires

L'instruction obligatoire et l'enseignement public gratuit :

Voilà une belle mission à laquelle s'emploie le Département en s'engageant aux côtés des collégiens avec un budget de 26,2 millions d'euros/an : construction, rénovation, entretien des collèges, restauration scolaire. Mais aussi en soutenant le pouvoir d'achat des familles avec notamment un chéquier collégien porté à 180 euros et une aide à la restauration scolaire.

Mais que se passe-t-il en dehors du temps scolaire ? Si l'enseignement public est gratuit, les vacances ne le sont malheureusement pas.

Dans une société où le départ en vacances est un rendez-vous important pour la majorité des enfants, ne pas partir représente une forme d'exclusion et une véritable injustice sociale. La Jeunesse au Plein Air (JPA), confédération militante attachée aux droits aux vacances pour tous les enfants a décidé que ce ne devait pas être une fatalité.

Nous savons combien le départ en vacances dépend en grande partie des revenus de la famille et malheureusement trop souvent des aides obtenues pour diminuer le coût des séjours. Pour le Département qui consacre plus de 50 % de ses ressources aux actions de solidarité il est donc tout à fait naturel d'être partenaire avec la JPA de l'opération « Vacances d'été ».

Selon la situation de votre foyer, la JPA vous accompagne (de 2 € à 5 € par jour et par enfant). Cette aide peut se cumuler à la bourse versée par le Conseil départemental (de 8 € à 10 € par jour et par enfant). Le montant total de ces aides sera directement déduit de la facture de votre séjour.

En 2018 lors de la campagne d'été avec la JPA, 669 enfants ont pu partir en vacances grâce à cette opération, ce qui a représenté 39 150 € d'aides du Conseil départemental et 19 000 € d'aides de la Jeunesse au Plein Air.

Les vacances approchent...

C'est le moment tant attendu pour les enfants de vivre des moments passionnants, d'apprentissage et d'échanges sans oublier le principal : s'amuser et se détendre.

Alors bonnes vacances !

Solange GUIRAUD
Présidente de Jeunesse en Plein Air Tarn

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental du Tarn

L'ENFANT BENEFICIAIRE (1 dossier par enfant)

Nom :

Prénom : Sexe : M F

Date de naissance : Age :

SITUATION FAMILIALE

Nom du responsable légal :

Prénom :

Adresse :

Tel : email :

Date : Signature :

Nom de la responsable légale :

Prénom :

Adresse :

Tel : email :

Date : Signature :

DOCUMENT JUSTIFICATIF A JOINDRE

Une photocopie de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017

Revenu Fiscal de Référence (RFR) :

Quotient Familial (QF) :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom :

Adresse :

.....
Date, le
cachet de l'établissement scolaire

CADRE RESERVE A L'ŒUVRE ORGANISATRICE

**Pour information, les aides sont attribuées
dans la limite des possibilités budgétaires**

Organisateur du séjour :

Type de séjour : colo camp de scoutisme

minicamp centre de loisirs avec nuitées

Lieu du séjour :

Intitulé :

Dates du séjour : du au

Prix du séjour : €

AIDES

Bons CAF : MSA :

Autres aides (MDPH etc.) :

N°